

REPUBLIQUE DU SENEGAL

-----  
Un Peuple – Un But – Une Foi  
-----

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

-----  
AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
(ANAQ-Sup)



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU  
PROGRAMME DE LICENCE DE JOURNALISME  
DE L'INSTITUT DE MANAGEMENT ET DE  
COMMUNICATION (IMC) DAKAR**

**L'équipe d'évaluation :**

- Pr Alioune DIENG, Président ;
- Dr. Mamadou Diouma DIALLO, Membre ;

**Signature :**

Pour l'Equipe, Le Président

**Avril 2018**

# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>1. Présentation du programme évalué</b>	<b>3</b>
<b>2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation</b>	<b>4</b>
<b>3. Description de la visite sur site</b>	<b>5</b>
<b>4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup</b>	<b>8</b>
<b>5. Points forts du programme</b>	<b>20</b>
<b>6. Points faibles du programme</b>	<b>21</b>
<b>7. Appréciations générales</b>	<b>21</b>
<b>8. Recommandations à l'établissement</b>	<b>22</b>
<b>9. Recommandations à l'ANAQ-Sup</b>	<b>22</b>
<b>10. Proposition de décision</b>	<b>23</b>

## **Introduction**

Dans le cadre de l'évaluation de la Licence de Journalisme de l'Institut de Management et de Communication (IMC) de Dakar, une équipe d'experts externes de L'ANAQ-Sup composée de M. Alioune Dieng et de M. Mamadou Diouma Diallo s'est rendue le 21 décembre 2017 dans les locaux de cet établissement privé d'enseignement supérieur afin de procéder à une visite sur site et à l'expertise dudit programme. Les missions dévolues à l'équipe d'experts s'articulent autour des trois points suivants :

- l'évaluation scientifique du programme cible par rapport aux standards d'assurance qualité établis et publiés par L'ANAQ-Sup, mais aussi au regard des normes du système LMD ;
- la vérification du contenu du rapport d'auto-évaluation en le confrontant à ce qui existe réellement et à ce qui se fait exactement sur le terrain ;
- l'examen des conditions dans lesquelles le programme est exécuté.

La mission s'est déroulée en trois phases :

- la présentation du programme de Licence de journalisme ;
- la série des entretiens avec le PER, le PATS et les étudiants ;
- la visite des locaux.

Elle s'est terminée par la séance de restitution orale.

### **1. Présentation du programme évalué**

La visite débute par une rencontre avec quelques membres de l'administration de l'institut, dont M. Mohamed Gaye, directeur général, M. Évariste Djétéké, responsable de la Cellule Assurance Qualité, M. Ibrahima Bakhom, responsable du Comité de pilotage, M. Mbaye Sidy Mbaye, représentant des enseignants, M. Mactar Diouf, représentant de l'administration centrale et M. Amsata Ndiaye, responsable juridique.

Après un mot de bienvenue de M. Mbaye Sidy Mbaye, M. Amsata Ndiaye a fait une présentation du programme en mettant l'accent sur le processus de mise en œuvre et sur l'analyse du référentiel d'autoévaluation.

Créé en 2009 à Dakar, l'Institut de Management et de Communication (IMC) obtient son agrément définitif le 15 avril 2015 sous le n° 0090/AG/MESUCUR/DES/DFS. Le groupe compte deux instituts de formation à Dakar et à Mbour : IMC Dakar et IMC Mbour. Il propose différentes formations de niveaux licence et master dans sept (7) filières :

- Banque Finance,
- Gestion des Ressources humaines,
- Marketing Publicité Communication,
- Sciences politiques,
- Communication,
- Communication Audiovisuelle des Médias et Technologies Numériques,
- Journalisme.

La filière Journalisme a pour objectif général de former des « professionnels aptes à réfléchir de façon critique au rôle de l'information dans notre société et à comprendre les grands enjeux sociaux ». Les titulaires de la Licence de Journalisme de l'IMC peuvent prétendre à une insertion professionnelle dans les secteurs de la presse écrite, de l'audiovisuel (télévision, radio) et de la presse en ligne.

Lancé en 2010, le programme a permis la formation, sur trois années, de quatre promotions d'étudiants dont la première est sortie en 2013. L'accès à cette formation ainsi que l'organisation de celle-ci s'appuient sur des critères et des conditions de mise en œuvre en phase avec le système LMD. La dynamique pédagogique, déclinée sous la houlette d'un corps enseignant composé d'universitaires et de professionnels expérimentés, est sous-tendue par une alternance de la théorie et de la pratique.

## **2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation**

Le rapport d'auto-évaluation, signé par le déclarant responsable, M. Mohamed Gaye, est un document de soixante-huit (68) pages. En tant qu'aboutissement d'un processus d'évaluation exhaustive du programme de Licence de Journalisme, il est l'œuvre d'un comité de pilotage composé de neuf (9) membres intégrant l'autorité administrative et académique ainsi que les représentants du corps enseignant et des étudiants.

Après une présentation générale de l'IMC et du programme de formation (objectifs, durée, conditions d'admission), le rapport décline une approche méthodologique fondée sur des enquêtes qualitatives (entretiens, échanges) et quantitatives (questionnaires). Il passe ensuite en revue les différents champs liés aux standards fixés par l'autorité nationale d'assurance qualité.

Le rapport d'auto-évaluation rend compte ensuite du cadre institutionnel qui manage la mise en œuvre du programme, dans sa triple structuration administrative, scientifique et

pédagogique. Sa valeur scientifique est attestée par une méthodologie de travail qui définit clairement les champs d'application et les cibles des enquêtes, mais aussi qui exploite et analyse rigoureusement les données. De même, le programme est décrit dans ses différents aspects :

- objectifs,
- organisation des enseignements et des évaluations,
- ancrage dans le secteur professionnel,
- publics visés,
- dynamique pédagogique,
- conditions de passage de la L1 à la L2, de la L2 à la L3,
- conditions d'attribution des diplômes,
- présentation exhaustive du corps enseignant,
- inventaire des locaux et du matériel, etc.

Même s'il existe des éléments de preuve insérés dans le corps du rapport, est à déplorer l'absence de la maquette, d'attestations de réussite délivrées et du diplôme certifié dans les annexes du document.

### **3. Description de la visite sur site**

#### **3.1 Organisation et déroulement de la visite**

La visite sur site, dans le cadre de la mission d'évaluation du programme de Licence de Journalisme de l'IMC du jeudi 21 décembre 2017, commence à 9 h 30 mn par une séance de présentation du programme à évaluer suivie de discussions. Elle se poursuit ensuite à partir de 11 h par une série d'entrevues avec le Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER), puis avec le Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS) et enfin avec les étudiants.

Seuls quatre enseignants ont assisté à l'entretien avec le PER. Il s'agit de :

- M. Ibou Sané, professeur assimilé, Université Gaston Berger de Saint-Louis ;
- Abdoulaye Diaw, journaliste sportif à la RFM ;
- Sada Kane, journaliste à la 2STV ;
- Amadou Keïta, enseignant chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar.

Les enseignants présents à cet entretien n'ont pas pu participer au processus qui a conduit au lancement du programme car leur collaboration avec l'IMC est récente. Trois d'entre eux ont été recrutés en 2017 et un en 2016, par cooptation, compte tenu des relations privilégiées

qu'ils ont avec le directeur général, M. Mohamed Gaye. Au niveau des conditions de travail, ils déplorent l'exigüité<sup>1</sup> des locaux mais ils saluent la dynamique de changement amorcée par la direction générale, notamment au niveau du dispositif de sécurité : « tout est mentionné dans un registre », disent-ils. Le personnel est jugé accueillant ; ce qui fait que la passion du métier l'emporte plutôt sur la quête du gain. Les enseignants sont payés sur la base de forfaits négociés avec le directeur général. Ils assurent eux-mêmes, sans assistance, la partie technique de leurs enseignements, par amour du métier.

À la suite de cet entretien, l'équipe d'experts a reçu, pour les mêmes raisons, quatre représentants du PATS :

- M. El Hadji Malick Diop, surveillant général ;
- M. Mactar Diouf, directeur comptable et financier ;
- M. Ibrahima Badji, gardien ;
- Mme Soda Fall, secrétaire comptable.

Il ressort de cette entrevue que les membres du PATS bénéficient seulement de contrats de prestation de service aussi bien pour leur implication dans le programme que dans le dispositif organisationnel général. En examinant la composition et les prérogatives du PATS, les experts ont constaté l'absence :

- d'informaticiens,
- de techniciens pour l'assistance technique des enseignants,
- de plus d'un(e) secrétaire,
- de service de la scolarité,
- de logiciel de gestion des inscriptions, des évaluations et des documents pédagogiques, etc.

Des échanges avec les étudiants, la délégation a noté que :

- le programme de Licence de Journalisme est logé, en L1 et en L2, dans un tronc commun appelé Journalisme Marketing Communication ;
- il n'existe pas de profils de sortie dédiés aux différentes spécialisations en Presse écrite, en Radio et en Télévision ;
- certains modules (Communication politique, Marketing de base, Sciences politiques, etc.) n'ont aucun rapport avec le journalisme ;
- le cours d'anglais et de français sont optionnels dans une même UE ;

---

<sup>1</sup> Concernant l'usage du tréma, voir les Recommandations des Rectifications de l'Orthographe de 1990.

- la formation au Journalisme se fait en deux vitesses (Cours du jour et Cours du soir) à partir de la Licence, selon que l'étudiant est inséré professionnellement ou non ;
- des réunions de rédaction sont effectuées avant les reportages sur le terrain ;
- certains étudiants de L3 n'ont pas encore pratiqué la caméra ;
- les enseignements sont régulièrement évalués par les étudiants ;
- le corps enseignant est jugé compétent et réceptif aux questions des étudiants ;
- la pratique professionnelle se fait en partenariat avec le groupe Walfadjri et Télé-École ou avec des organes de presse tels que « Le Quotidien » et « L'As » ;
- la direction et les enseignants appuient les étudiants dans la recherche d'un lieu de stage.

La visite sur site s'est ensuite prolongée, après la pause déjeuner, par celle des locaux (services administratif, pédagogique et technique) pour se terminer par la séance de restitution orale au cours de laquelle l'équipe d'experts a passé en revue les points forts et les points faibles du programme.

### **3.2 Appréciation de la visite sur site**

Les points forts notés lors de la visite sur site sont la diversité et la qualité du corps professoral ainsi que le dynamisme du top management. Le principal point faible est l'exiguïté des locaux administratifs et pédagogiques. L'institut dispose d'une bibliothèque, d'une salle des professeurs, d'un studio de production et de montage, de deux salles informatiques. L'étroitesse des locaux est néanmoins pondérée, pour l'instant, par les faibles effectifs du programme. Cette visite a été une opportunité pour examiner les éléments de preuve et pour se rendre compte des conditions de travail de l'équipe pédagogique et des étudiants, etc.

#### 4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

##### **CHAMP D'ÉVALUATION 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études**

##### **Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé**

En l'absence du directeur des Études, le programme de Licence de Journalisme de l'IMC a été présenté à l'équipe d'experts externes de l'ANAQ-Sup par M. Amsata Ndiaye. À cette occasion, les experts ont constaté la mise en œuvre régulière du programme. Les éléments de preuve et les résultats des entretiens attestent aussi de son déroulement normal. Depuis son lancement en 2010, il a pu bénéficier à quatre promotions.

##### **Points à améliorer :**

- Renforcer les prérogatives du directeur des Études et du responsable de la filière Journalisme ;
- Ne pas mettre le programme dans un tronc commun composé de domaines différents.

##### **Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

##### **Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.**

Les missions stratégiques de l'institut couvrent des domaines aussi importants que la promotion de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur, l'ancrage au monde professionnel et une organisation administrative, scientifique et pédagogique en quête constante de l'efficacité et de l'efficience.

Le recours à de hauts cadres et à des professionnels très expérimentés dans les domaines du management et du journalisme constitue un atout dans la mise en pratique des processus décisionnels. Seulement l'administration est embryonnaire et l'institution souffre d'un déficit grave de personnel d'assistance et d'appui ; ce qui, ajouté à un environnement de travail inapproprié, plombe l'atteinte des objectifs stratégiques. Le projet institutionnel est bien décliné sur le papier mais il peine à se réaliser pleinement.

Cette planification stratégique ne cadre ni avec le contenu de la formation, ni avec l'organisation pédagogique dédiée à sa mise en œuvre. L'institution n'a pas pris en compte les recommandations de la précédente mission. Le contenu de la formation reste éclectique à tel



point qu'il est difficile de préciser quels profils de sortie sont visés par le programme. L'étudiant est formé à être à la fois spécialiste du Droit, du Marketing et de la Communication stratégique tout en ayant les compétences pour exercer le métier de journaliste.

**Points à améliorer :**

L'IMC devra renforcer son personnel administratif et technique et loger les différents services dans des locaux distincts et adaptés et se doter de matériel performant et en nombre suffisant, car le dynamisme du directeur général ne suffit pas à pallier les carences d'ordre organisationnel et matériel. L'institut s'attachera les services d'un bibliothécaire et veillera à renforcer la notoriété du programme. Il travaillera aussi à adapter son contenu aux exigences de la formation au journalisme en se défiant de tout éclectisme.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

**Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.**

Pour adapter l'offre de formation aux besoins et aux exigences du monde professionnel, l'institut a fait appel à des journalistes chevronnés et dont l'expertise ne souffre d'aucune contestation. Ils apportent non seulement leur savoir-faire, mais aussi ils participent à l'enrichissement et à l'affermissement des relations qui lient de plus en plus l'institut aux entreprises de presse. Les conventions de partenariat avec Télé-École et avec le groupe Walfadjri participent de la même dynamique édifiante. S'y ajoute que les étudiants sont appuyés aussi bien par l'IMC que par les enseignants dans la recherche de lieux de stage.

**Points à améliorer :**

L'IMC doit procéder à la diversification et à l'authentification des conventions de partenariat aussi bien au niveau national, avec les entreprises de presse, qu'international, dans le cadre de la coopération interuniversitaire et interdisciplinaire. En outre, les étudiants seront initiés très tôt à la pratique professionnelle dans son double aspect technique et technologique.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

## **CHAMP D'ÉVALUATION 2 : Organisation interne et gestion de la qualité**

**Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.**

Pour atteindre ses objectifs en matière d'organisation interne et de gestion de la qualité, l'IMC s'appuie sur un plan stratégique (2016-2025), un manuel des procédures (2010-2015) et une charte qualité. Ainsi l'autonomie du Conseil scientifique permet un fonctionnement agissant du programme de formation dans la mesure où la direction des Études et le Conseil pédagogique sont supervisés par cette instance académique. L'institut s'est doté aussi d'un responsable de la filière Journalisme et d'une Cellule interne d'assurance qualité afin d'être en phase avec toutes les réformes en cours dans le secteur de l'enseignement supérieur, mais aussi de veiller à une bonne mise en œuvre du programme. Une Cellule de veille stratégique sert de relais entre l'institut et son environnement professionnel ; le Conseil scientifique assure la mise en cohérence du programme ; le Conseil pédagogique sa bonne organisation.

Contrairement au constat fait par la précédente équipe, l'IMC a amélioré sa communication interne en créant une dynamique d'échange des informations et de mobilisation autour du programme.

### **Points à améliorer :**

La traçabilité des décisions et de leur application doit être plus rigoureuse.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.**

Le Comité de pilotage, dans sa composition et dans son fonctionnement, traduit cette volonté de faire participer activement le PER aux processus décisionnels avant et durant la mise en œuvre du programme. Lors de l'entretien avec le PER, l'équipe d'experts a pu constater à quel point les enseignants sont animés par la passion du métier et la volonté d'aider l'institution à atteindre ses objectifs stratégiques.

### **Points à améliorer :**

Les experts n'ont pas reçu d'éléments de preuve pouvant attester de l'existence d'équipes

pédagogiques bien organisées et soumises à la tension de rencontres régulières dans la mise en œuvre du programme.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.**

En tenant compte des recommandations de la précédente mission d'évaluation du programme, l'IMC a rendu effective l'évaluation des enseignements ; de même que celle du programme auprès des alumni. Le Conseil pédagogique se réunit une fois par an pour délibérer sur les évaluations semestrielles. Des efforts sont faits en dotation de matériel pour améliorer la qualité des enseignements. L'installation d'un studio de production et de montage va dans le même sillage. L'existence de cahiers de texte vise un suivi rigoureux de la progression des enseignements. La volonté est réelle de se doter de plus en plus d'un corps enseignant de qualité.

Par ailleurs, l'approche par les processus à travers les activités concertées du Conseil scientifique et du Conseil pédagogique a permis d'intégrer dans le panier des mesures d'assurance qualité certaines recommandations de la mission d'évaluation externe de novembre 2016 (affermisssement de la performance du responsable de la Cellule interne d'Assurance Qualité, participation du PER aux processus décisionnels, amélioration de l'environnement du travail, etc.).

**Points à améliorer :**

L'IMC est invité à veiller au fonctionnement régulier des instances qui assurent la mise en œuvre du programme (Conseil scientifique, Conseil pédagogique) ; à archiver tous les procès-verbaux de réunions ; à publier les résultats des évaluations semestrielles et des examens de fin de formation ; à harmoniser la pratique professionnelle en accordant une égale dignité à tous les étudiants et à rendre systématique l'évaluation du programme.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

### **CHAMP D'ÉVALUATION 3 : Curriculum et méthodes didactiques**

**Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.**

Le programme de Licence de Journalisme dispose d'une maquette structurée en six (6) semestres qui intègre les modalités d'apprentissage du système LMD, ainsi qu'une affectation de crédits aux différents modules exécutés dans le cadre de sa mise en œuvre. L'équipe d'experts a vérifié l'existence effective de plans de cours conçus sous la forme de syllabi, déclinés dans le cadre des enseignements et dont la progression est vérifiable à l'intérieur des cahiers de textes. Ces derniers sont signés par les enseignants puis visés par l'autorité académique.

Cependant la maquette du programme présente une mauvaise distribution du volume horaire au niveau des modalités d'enseignement. La constitution des UE ne respecte pas la distinction entre UE obligatoires et UE optionnelles pour l'orientation vers les différents profils de sortie. Les experts font, à propos de ce standard, le même constat que l'équipe d'évaluation antérieure : « La maquette semble être une compilation de contenus sans cohérence par rapport à un projet pédagogique bien précis » (Rapport d'évaluation, novembre 2016, p. 9). En outre, la maquette laisse en rade les modalités d'évaluation, même si les plans de cours les prennent en compte.

#### **Points à améliorer :**

En plus de procéder à la correction de la maquette, il faudra renforcer l'équipe pédagogique en personnel, en infrastructures et en outils de gestion informatique pour améliorer le fonctionnement du programme tant du point de vue organisationnel que du point de vue technique.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

**Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.**

Le programme prend en compte les principaux aspects des théories, des techniques et des technologies de l'information et de la communication. La Licence vise ainsi la formation de professionnels ayant une parfaite maîtrise de l'écriture journalistique, des techniques de reportage, des genres journalistiques, du journalisme spécialisé, des nouveaux médias, etc. Le programme intègre dans sa mise en œuvre des enseignements méthodologiques, mais aussi des modules théoriques en rapport avec la discipline : Histoire de la presse, Sociologie des médias et de la communication, Management de l'audiovisuel, etc. La pratique professionnelle est aussi un des aspects pris en compte dans l'exécution du programme (reportage, écriture journalistique, prise de son, prise de vue, montage audiovisuel).

Cependant l'institut n'a pas pu démontrer la capacité de ses étudiants en journalisme à préparer des maquettes en presse écrite. Aucune production audiovisuelle effectuée par les étudiants n'a été présentée. Ces derniers se plaignent de la pertinence de certains modules théoriques, sans rapport avec le journalisme. De plus, l'initiation à la pratique professionnelle est tardive ; elle se fait dans certains cas en Licence 3.

Le programme prend certes en considération les exigences du journalisme spécialisé, mais il pêche dans la conception et la mise en œuvre de ce nouveau paradigme de la formation au journalisme. S'y ajoute une absence de cohérence dans la prise en compte des profils de sortie selon les différentes options (radio, télévision, presse écrite). Les experts en arrivent finalement à la même conclusion que la précédente équipe : l'IMC ne parvient pas à faire le lien entre le projet pédagogique, les objectifs spécifiques de la formation au journalisme et la mise en cohérence des contenus du programme selon les normes du système LMD.

Par ailleurs, après avoir constaté que la recommandation formulée par l'équipe d'évaluation précédente de revoir la configuration de la maquette n'a pas été respectée, les experts ont tenu à ce que celle-ci soit corrigée et adaptée aux exigences notifiées avant le dépôt du rapport final de la présente évaluation afin de s'assurer de son exécution, au plus tard, à partir de l'année académique 2018-2019.

**Points à améliorer :**

Les experts recommandent un regroupement de certains modules éparpillés dans la maquette : Communication sociale et Sociologie des médias, d'une part, Informatique (bureautique) et Logiciels de montage, d'autre part. Des modules tels que Marketing de base, Communication politique, Philosophie politique, Droit Constitutionnel, Médias et élections sont à supprimer. Le cours de français doit être un module obligatoire au même titre que l'anglais.

La distribution du volume horaire (VH) dans les modalités d'enseignement doit intégrer la part dévolue à la pratique professionnelle (TD, TP). Les modalités des évaluations apparaîtront visiblement dans la maquette, dont la reconfiguration se fera sur la base du modèle proposé par le décret 2012-1114 du 12 octobre 2012, modifié, relatif au diplôme de Licence.

Il est aussi recommandé de considérer le Stage et le Mémoire comme des modules à part entière, avec un nombre important de crédits. Il faudra alors prévoir la soutenance d'un dossier d'enquête contenant l'essentiel des genres journalistiques des différentes options, mais aussi faire évaluer les étudiants stagiaires par leur maître de stage et exiger le dépôt d'une attestation de stage.

Pour préparer les étudiants à une bonne insertion professionnelle, il est recommandé :

- de prévoir des sorties pédagogiques, des séances d'animation scientifique sous forme de conférences, d'ateliers, etc. ;
- d'intégrer dans la maquette des modules tels que Relations publiques, Relations presse, Droit des médias et Droit appliqué à l'image ;
- de prendre en compte les profils de sortie en introduisant en L3 des options orientées vers des spécialisations académiques qui viennent renforcer les options professionnelles en donnant aux étudiants les outils théoriques, conceptuels et méthodologiques pour traiter efficacement des informations dans des domaines autres que le journalisme et dans lesquels ils auraient choisi de se spécialiser ;
- par ailleurs, l'orientation des étudiants dans les différentes options professionnelles sera motivée par l'avis d'un professionnel de l'information et de la communication.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

**Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.**

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes figurent dans le manuel de procédures et dans la charte qualité de l'IMC. Elles y sont certifiées par l'attribution de crédits dans le cadre de délibérations et à la suite de procédures d'évaluation. Le Conseil pédagogique procède à des délibérations annuelles. Toutefois, le défaut de publication des résultats des examens semestriels et finaux, le manque de traçabilité de leurs conditions d'organisation ainsi que l'absence des attestations de réussite et des diplômes dans les éléments de preuve restent les points faibles pour l'atteinte sans failles de ce standard. Sur ce point précis, l'équipe d'experts considère que les seules statistiques fournies par l'établissement ne sauraient constituer des preuves suffisantes pour rendre compte avec objectivité de la réglementation des conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques.

**Points à améliorer :**

L'IMC doit élaborer une charte des évaluations et désigner, à la fin de chaque semestre, un jury pour l'organisation des examens, dont les résultats seront publiés après les délibérations du Conseil pédagogique. La mise en place d'un service de la Scolarité, la disponibilité du directeur des Études, des attestations de réussite et des diplômes sont des recommandations fortes.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

**Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.**

Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant au regard des statistiques présentées par le Comité de pilotage (voir Annexe 1). Cependant l'établissement n'a pu fournir à l'équipe d'experts des attestations de réussite et des diplômes certifiés.

Par ailleurs, la faiblesse des effectifs (voir Annexe 1) reste une des carences du programme. Ils sont inférieurs à sept inscrits lors des premières années qui suivent le lancement de la filière. Les statistiques de l'année académique 2016-2017 n'ont pas été fournies. Ces difficultés soulèvent quatre problèmes :

- la capacité de l'établissement à fournir certains éléments de preuve demandés,

- la pertinence de l'ouverture de la filière Journalisme,
- la fiabilité des échantillons arrêtés pour évaluer le programme,
- l'autofinancement du programme.

**Points à améliorer :**

L'IMC doit définir un seuil minimal d'étudiants inscrits pour relancer le programme. Il doit aussi archiver les copies des attestations de réussite et des diplômes.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

**CHAMP D'ÉVALUATION 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)**

**Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.**

Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) est composé d'enseignants chercheurs des universités et de professionnels chevronnés. Sa composition couvre les aspects fondamentaux des domaines de l'information et de la communication, même si le recrutement des enseignants ne fait pas l'objet d'appels à candidatures. Globalement, le PER bénéficie d'une riche expérience professionnelle.

**Points à améliorer :**

Les conditions de recrutement du PER doivent figurer dans le manuel de procédures.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 4.02: La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.**

La répartition du volume horaire consacré aux enseignements figure dans les documents pédagogiques. Elle est également vérifiable dans les cahiers de texte. Des enseignants occupent des fonctions administratives au sein de l'IMC ; certains participent à des activités ponctuelles en rapport avec la mise en œuvre du programme. Les experts ne disposent pas de



données attestant de l'implication du PER dans des activités de recherche ou d'expertise.

**Points à améliorer :**

Dans la mise en œuvre du programme, l'IMC peut initier ses étudiants, sous la supervision des enseignants, à des activités de terrain à partir de thèmes de recherche ayant un impact immédiat dans leur information et pouvant aussi bénéficier aux populations. Il devra aussi mener une politique de promotion de la recherche et de l'animation scientifique.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.**

Des enseignants chercheurs des différentes universités publiques du Sénégal ainsi que des professionnels en exercice dans certains grands groupes de presse constituent la pierre angulaire de la mise en œuvre pédagogique du programme. Cependant, les conventions de partenariat fournies à cet effet, sauf celles qui concernent Walfadjri, Télé-École, BUCAD et ESJ Paris, souffrent d'un défaut d'authenticité (absence de signature et de cachet de l'autre partie). En outre, l'absence de CDD et de CDI liant le PER et le PATS à l'IMC interdit un jugement favorable dans ce domaine.

**Points à améliorer :**

L'IMC est appelé à nouer des conventions avec des institutions d'enseignement supérieur afin de promouvoir la mobilité du PER. Pour arriver à la réalisation de ce standard, il doit recruter des enseignants chercheurs permanents et un PATS qualifié en évitant le recours systématique aux contrats de prestation de service.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

**CHAMP D'ÉVALUATION 5 : Étudiant(e)s**

**Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.**

Les conditions d'admission dans le programme sont consignées dans les documents administratifs mais leur publication n'est pas confirmée. L'équipe d'experts n'a pas pu vérifier avec exactitude, à la suite des entretiens et après examen des éléments de preuve, par quels moyens les étudiants accèdent au programme. Les conditions retenues par l'établissement sont :

- accès en 1<sup>ère</sup> année : être bachelier ou professionnel titulaire d'un Baccalauréat ou d'un titre admis en dispense ou en équivalence, en application de la réglementation en vigueur ;
- accès en 2<sup>ème</sup> année : l'étudiant ayant validé les deux semestres de la première année. Si les deux semestres de la première année ne sont pas validés, le passage conditionnel en Licence 2 est autorisé à tout étudiant ayant validé et capitalisé au moins 70 % des 60 crédits de la Licence 1 ;
- accès en 3<sup>ème</sup> année : peut s'inscrire en Licence 3, l'étudiant ayant validé les semestres 1, 2, 3 et 4 ; l'étudiant titulaire d'un DUEL, d'un DUES, d'un DEUG, d'un DUT, d'un BTS ou d'un titre admis en dispense ou en équivalence, en application de la réglementation en vigueur. Le passage conditionnel en Licence 3 est accordé à tout étudiant ayant validé les semestres 1 et 2 et ayant capitalisé au moins 70 % des 60 crédits des semestres 3 et 4. Les dispenses et les équivalences sont accordées après étude du dossier du candidat par le Conseil pédagogique.

**Points à améliorer :**

Le Conseil scientifique de l'IMC doit autoriser l'étude des dossiers de candidatures pour l'accès au programme et en publier les résultats. Il sera procéder respectivement à :

- l'étude des dossiers de candidatures,
- la vérification de l'authenticité du ou des diplôme(s) et des relevés de notes fourni(s),
- un test de niveau,
- un entretien d'orientation,
- la publication des résultats.

Par ailleurs, l'admission dans le programme, à partir de la Licence 3, de tout étudiant venant d'un autre programme sera soumise à la justification d'une expérience professionnelle dans le métier de journaliste.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

**Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.**

Il ressort de l'exploitation du rapport d'autoévaluation et de la vérification des documents *in situ* que le pourcentage d'hommes qui suivent le programme est très faible. Il n'a pas été démontré que l'IMC ait pris des mesures pour parvenir à une égalité de chances entre sexes dans l'accès au programme.

**Points à améliorer :**

Une bonne communication et des locaux adaptés seront des atouts sûrs pour attirer non seulement les hommes, mais aussi pour renforcer un peu plus les effectifs du programme et, par conséquent, les ressources financières.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

**Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.**

La mobilité des étudiants est possible et encouragée dans le cadre des programmes proposés par l'IMC. Il n'existe pas de mesures prises pour promouvoir la mobilité des étudiants du programme en partant de partenariats noués par le biais de la coopération et de la reconnaissance interuniversitaires et interdisciplinaires.

**Points à améliorer :**

Le programme doit prendre des mesures pour encourager et faciliter la mobilité des étudiants, et pour renforcer sa notoriété aux niveaux national et international.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

**Standard 5.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.**

Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiants grâce :

- à l'apport des professionnels,
- aux possibilités réelles de stage dans les entreprises de presse,
- aux conventions avec Walfadjri et Auto-École,
- à l'installation d'un studio de production et de montage.

**Points à améliorer :**

L'IMC est appelé à se doter d'outils techniques plus performants et en nombre suffisant, mais aussi à recruter un responsable de la maintenance et un personnel dédié à l'assistance technique.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.**

Le programme offre des possibilités de stages aux étudiants et renforce la pratique professionnelle par des travaux pratiques, des activités de terrain, etc.

**Points à améliorer :**

Il faut mettre en place un cadre formel consacré à l'insertion professionnelle et au suivi des diplômés.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**CHAMP D'ÉVALUATION 6 : Dotation en équipements et en locaux**

**Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.**

En tenant compte de la faiblesse des effectifs du programme et de la modicité des droits d'inscription et des frais de scolarité, il est évident que des ressources supplémentaires viennent appuyer la mise en œuvre du programme (finances, équipements, locaux). La modicité des infrastructures constitue un sérieux obstacle à la pleine réalisation des objectifs du programme.

**Points à améliorer :**

Pour réaliser ses objectifs, le programme doit se doter d'infrastructures adéquates et revoir ses stratégies de développement.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

**5. Points forts du programme**

Les points forts du programme de Licence de journalisme de l'IMC sont :

- la qualité du corps enseignant ;
- le dynamisme de l'équipe dirigeante ;
- l'engagement humain du corps professoral ;

- la promotion de la pratique professionnelle (stages, travaux de terrain, etc.) ;
- une CIAQ fonctionnelle ;
- des équipements adéquats ;
- le suivi en vue de l'amélioration de la pratique pédagogique.

## **6. Points faibles du programme**

Les points faibles du programme de Licence de Journalisme sont :

- l'exigüité et l'insuffisance des locaux ;
- le manque d'assistants techniques ;
- l'absence d'une équipe de maintenance ;
- l'insuffisance du personnel administratif et de service ;
- la mauvaise qualité de la maquette du programme ;
- l'insuffisance des ressources financières ;
- la précarité de la situation du personnel dans son ensemble ;
- l'absence d'un service de la Scolarité et d'un logiciel de gestion du programme.

## **7. Appréciations générales**

Le programme de Licence de Journalisme de l'IMC propose une offre de formation qui prend en considération les difficultés d'insertion de jeunes bacheliers. Dans sa mise en œuvre, il bénéficie du dynamisme de l'équipe managériale, mais aussi de l'engagement humain du PER et du PATS. Des efforts sont faits dans le recrutement du PER, le relèvement du plateau technique et dans l'amélioration de l'environnement de travail.

Cependant, dans sa mise en œuvre, le programme fait face à des carences notoires telles que l'insuffisance et l'incohérence du contenu de la maquette, l'absence de PER et de PATS permanents, le déficit de politique de promotion de la recherche scientifique et de la carrière du PATS, l'absence d'un dispositif d'appui à la mobilité du PER et des étudiants, etc.

En outre, il souffre d'une insuffisance des ressources financières et d'infrastructures adéquates permettant la réalisation de ses objectifs stratégiques et didactiques ; que le dynamisme bienveillant du PER et la motivation du PATS ne suffisent pas à combler. Les moyens peinent à être à la hauteur du projet.

## **8. Recommandations à l'établissement**

Les recommandations à l'établissement concernent essentiellement les points suivants :

- le renforcement du PATS et le recrutement d'un personnel permanent ;
- la réorganisation des services administratif, pédagogique et technique ;
- la dotation du programme en infrastructures et en équipements adéquats ;
- la promotion de la recherche et de la mobilité du PER et des étudiants ;
- le renforcement des équipements de production et de montage ;
- la mise en œuvre, à partir de l'année académique 2018-2019, au plus tard, de la maquette validée par le Conseil scientifique de l'IMC lors de sa réunion du mardi 26 décembre 2017, suite aux incohérences relevées par les experts de l'ANAQ-Sup dans celle en vigueur jusqu'à la date de la présente évaluation (21 décembre 2017) ;
- l'amélioration de la communication consacrée au programme ;
- l'organisation régulière des examens semestriels ;
- la publication des résultats des examens ;
- le fonctionnement normal des structures qui gèrent le programme ;
- l'archivage de tous les documents administratifs, pédagogiques et scientifiques ;
- l'amélioration de la situation financière du personnel ;
- le soutien au développement personnel de l'étudiant grâce à l'insertion du Projet Personnel Professionnel (PPP) dans le programme ;
- la prise en compte des recommandations des équipes d'experts de L'ANAQ-Sup ;
- l'initiation à la pratique professionnelle en L1 et son renforcement en L2 et en L3 ;
- le relèvement des droits d'inscription et des frais de scolarité.

## **9. Recommandations à l'ANAQ-Sup**

L'ANAQ-Sup doit donner aux experts plus de temps pour exécuter plus efficacement la mission d'évaluation externe en ayant la possibilité d'étudier en profondeur tous les documents disponibles et d'exploiter les résultats de la visite sur les sites et des discussions avec les acteurs du programme évalué. Elle fera aussi en sorte que des conditions supplémentaires soient respectées avant le lancement d'un programme de formation, à savoir :

- l'existence de locaux adaptés et de salles de cours en nombre suffisant ;
- la mise en place d'un matériel technique et didactique adéquat et en nombre suffisant ;
- un minimum d'étudiants inscrits pour l'ouverture d'une filière ;
- le conditionnement du lancement d'une filière aux besoins du marché de l'emploi ;

- le recrutement d'un PER et d'un PATS qualifiés ;
- la mise à disposition de ressources financières suffisantes pour garantir le lancement du programme et soutenir son développement.

## **10. Proposition de décision**

Suite à l'analyse détaillée du rapport d'auto-évaluation du programme de Licence de Journalisme de l'Institut de Management et de Communication (IMC) de Dakar, compte tenu des éléments de preuve présentés et des observations issues de la visite sur site et après étude des réponses apportées aux différentes observations et recommandations consignées dans le rapport provisoire d'évaluation externe du programme, les experts externes de l'ANAQ-Sup proposent :

**ACCREDITATION REFUSEE**

# ANNEXES

## 1. Progression des effectifs et des diplômés

### PROGRAMME JOURNALISME

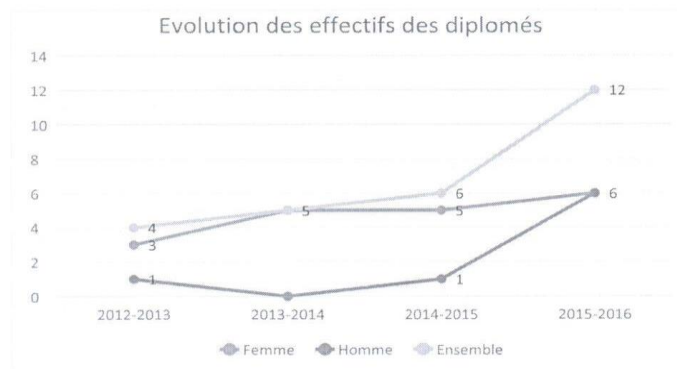
#### 1. Profil et évolution des effectifs des diplômés

Promotions	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Femmes	3	5	5	6
Hommes	1	0	1	6
Total	4	5	6	12

→ Caractéristiques des diplômés selon le genre



→ Evolution de l'effectif des diplômés





## **2. Liste des éléments de preuve demandés :**

- Document de mise en place du Comité de pilotage du programme
- PV de réunion du Comité de pilotage
- Guides d'entretien et questionnaires sur la collecte des données
- Agrément définitif de l'IMC
- Résultats de l'enquête sur l'état des lieux
- PV des réunions du Conseil scientifique consacrées au programme
- PV des réunions du Conseil pédagogique consacrées au programme
- Plan stratégique
- Conventions de partenariat avec le monde professionnel
- Documents sur la coopération interinstitutionnelle et interdisciplinaire
- Documents administratifs et feuilles de présence sur le processus décisionnel impliquant le corps professoral, le PATS et les étudiants
- Documents sur les activités du responsable de la filière Journalisme (pilote du programme Journalisme)
- Documents sur la collecte des avis des étudiants (cadre de concertation et d'échanges)
- Documents sur les bilans de fin de formation : guides, questionnaires, résultats des enquêtes
- Acte de nomination du responsable de l'Assurance Qualité (RAQ)
- Charte qualité de l'IMC
- Documents sur les procédures et les entretiens de recrutement du PER
- Cahiers de texte contenant la progression de tous les enseignements de 2010 à 2017
- Résultats de l'enquête de satisfaction Diplômés
- Exemplaires de relevés de notes de 2013, 2014, 2015, 2016 (3 exemplaires par année académique)
- Exemplaires d'attestation de réussite de 2013, 2014, 2015 et 2016 (3 Exemplaires par année académique)
- Exemplaires de diplôme de 2013, 2014 et 2015 (3 exemplaires par année académique)
- Les PV de délibérations des examens de fin d'année (2013, 2014, 2015, 2016) et les feuilles de présence (Conseils des professeurs)
- Les publications des résultats des examens
- Un exemplaire de la maquette pédagogique
- Les listes des diplômés de 2013, 2014, 2015, 2016

- Les attestations de stage déposées par les étudiants : en raison de 3 attestations par année académique
- Les exemplaires des fiches d'évaluation des enseignements remplies par les étudiants pour tous les modules et pour au moins deux années académiques (2013, 2014, 2015 ou 2016)
- Document de création de la CIAQ
- PV des réunions de la CIAQ (2013, 2014, 2015, 2016, 2017)
- CV de tous les enseignants
- Contrats de prestation du PER et du PATS impliqués dans le programme
- Documents des encadrements des travaux de recherche des étudiants
- Documents sur les sorties pédagogiques des étudiants
- Documents sur les délibérations des jurys de fin de formation (évaluations des productions des étudiants en fin de parcours, PV des délibérations, etc.)
- Les syllabi de tous les modules enseignés
- PV de réunions convoquées par le responsable de la filière Journalisme
- L'accès au programme : documents sur les critères d'accès et sur la publication de l'offre de formation ; PV des Jury d'entretiens pour l'acceptation dans le programme
- Document sur la communication interne en rapport avec la mise en œuvre du programme : circulaires et notes sur la gestion administrative et pédagogique, publication de résultats, informations, etc.
- Le système d'archivage des documents administratifs et pédagogiques sur le programme
- Les exemplaires et supports des productions des étudiants (presse écrite, radio, télévision, activités de terrain)
- Documents relatifs à la mise en place et aux activités d'une Cellule d'appui à l'insertion professionnelle et de suivi des diplômés
- Liste du personnel administratif, technique et de service avec les postes et les attributions

### **3. Liste des éléments de preuve examinés :**

- Agrément définitif N° 0090/AG/MESUCUR/DES/DFS
- Charte Assurance Qualité
- Document de création de la Cellule Assurance Qualité (21 mars 2015)
- PV Réunion Assurance Qualité du programme du 29 avril 2017 portant sur l'évaluation des résultats semestriels
- Manuel de procédures (20/10/2015)
- Plan stratégique 2016-2025
- Contrats PATS signés sur la base des directives de la Convention Etat-Employeurs dont l'expiration est prévue fin 2017
- Liste des membres du Conseil scientifique
- PV de réunion du Conseil scientifique du 26 janvier 2016
- Document portant création du Conseil pédagogique (20/10/2015)
- Contrats des enseignants
- CV des enseignants
- Syllabi de cours
- Modèle de Fiche d'évaluation des enseignements
- Organigramme de l'IMC
- Règlement intérieur
- Document portant subvention allouée à un doctorant dans le cadre de ses recherches
- Convention sur la recherche documentaire au profit des étudiants
- PV de réunion de l'Amicale des étudiants
- Document portant sur les résultats d'une enquête de satisfaction auprès des Alumni
- Listes des différentes promotions du programme

- Un PV des délibérations
- Maquette pédagogique couvrant la période 2010-2017
- Guides d'entretien conçus dans le cadre de la collecte des données pour le pilotage du programme
- Feuilles de présence des réunions du Comité de pilotage du programme
- Attestations de stage
- Fiche pédagogique suivi conseil
- Liste des étudiants affectés à leur lieu de stage
- Liste des entreprises partenaires
- Documents sur la coopération internationale
- Convention avec la BUCAD

#### 4. Liste des membres du PER interrogés

Nom Prénom(s)	Profil	Institution
Sané Ibou	professeur assimilé	UGB /SL
Diaw Abdoulaye	journaliste	GFM
Kane Sada	journaliste	IMC
Keïta Amadou	enseignant chercheur	FSJP

#### 5. Liste des membres du PATS interrogés

Nom Prénom(s)	Profil	Institution
Diop El Hadji Malick	surveillant général	IMC
Diouf Mactar	directeur comptable et financier	IMC
Badji Ibrahima	gardien	IMC
Fall Soda	assistante comptable	IMC

## 6. Liste des étudiants interrogés

<b>Nom Prénom(s)</b>	<b>Profil</b>	<b>Institution</b>
Coly Yama	étudiante en Journalisme	IMC
Niane Marie Pierre	étudiante en Journalisme	IMC
Ndong Khokhane	étudiante en Journalisme	IMC
Diakhaté Ndèye Khady	étudiante en Journalisme	IMC
Sy Mamadou	étudiant en Journalisme	IMC
Ndour Fatoumata B.	étudiante en Journalisme	IMC
Thioune Léna	étudiante en Journalisme	IMC

## 7. Maquette évaluée par l'équipe d'experts de l'ANAQ-Sup

**MAQUETTE PEDAGOGIQUE DETAILLEE**  
**LICENCE EN JOURNALISME**  
**DOMAINE : SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE**  
**MENTION : INFORMATION-COMMUNICATION**  
**SPECIALITE : JOURNALISME**

**CM** : Cours magistraux

**TP** : Travaux pratiques

**TD** : Travaux dirigés

**SEM** : Séminaire

**TPE** : Travail personnel / Auditeur

**VHT** : Volume horaire total

### ANNEE DE LICENCE 1 (L1)

SEMESTRE 1		ENSEIGNANT				ETUDIANT	CHARGE DE TRAVAIL		
		CM	TP	TD	SEM.	TPE	VHT	CREDIT	CREDITS
<b>UE – LJR- 111 COMPETENCES PROFESSIONNELLES GENERALES</b>									
1111	INTRODUCTION A LA COMMUNICATION	30		20		30	80	4	12
1112	CONNAISSANCE DES MEDIAS	30		20		30	80	4	
1113	MARKETING DE BASE	30		20		30	80	4	
<b>SOUS TOTAL UE - LJR -111</b>		<b>90</b>		<b>60</b>		<b>90</b>	240	<b>12</b>	
<b>UE - LJR -112 ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET POLITIQUE</b>									
1121	INTRODUCTION AUX RELATIONS INTERNATIONALES	30		20		30	80	4	8
1122	INTRODUCTION A LA SCIENCE POLITIQUE	30		20		30	80	4	
<b>SOUS TOTAL UE - LJR -112</b>		<b>60</b>		<b>40</b>		<b>60</b>	<b>160</b>	<b>8</b>	
<b>UE - LJR -113 COURS COMPLEMENTAIRES</b>									
1131	ANGLAIS / FRANÇAIS	20		20		20	60	3	10
1132	INTRODUCTION A L'ETUDE DU DROIT	20		20		20	60	3	
1134	INFORMATIQUE	30		20		30	80	4	
<b>SOUS TOTAL UE - LJR -113</b>		<b>70</b>		<b>60</b>		<b>70</b>	<b>200</b>	<b>10</b>	
<b>TOTAL ENSEIGNEMENTS SEMESTRE 1</b>		<b>220</b>		<b>160</b>		<b>220</b>	<b>600h</b>	<b>30</b>	<b>30C</b>

SEMESTRE 2		ENSEIGNANT				ETUDIANT	CHARGE DE TRAVAIL		
		CM	TP	TD	SEM.	TPE	VHT	CREDIT	CREDITS
<b>UE - LJR -121 COMPETENCES PROFESSIONNELLES METIER</b>									
1211	COLLECTE ET TRAITEMENT DE L'INFORMATION	30		20		30	80	4	16
1212	ETHIQUE ET DEONTOLOGIE	30		20		30	80	4	
1213	PRESSE ECRITE	30		20		30	80	4	
1214	GENRES REDACTIONNELS	30		20		30	80	4	
<b>SOUS TOTAL UE - LJR -112</b>		<b>120</b>		<b>80</b>		<b>120</b>	<b>320</b>	<b>16</b>	
<b>UE - LJR -122 COMPETENCES PROFESSIONNELLES GENERALES</b>									
1222	PHILOSOPHIE POLITIQUE	20		20		20	60	3	9
1223	DROIT CONSTITUTIONNEL	20		20		20	60	3	
1224		20		20		20	60	3	
<b>SOUS TOTAL UE - LJR -112</b>		<b>60</b>		<b>60</b>		<b>60</b>		<b>9</b>	
<b>UE - LJR 123 COURS COMPLEMENTAIRES</b>									
1231	ANGLAIS/FRANÇAIS	20		20		20	60	3	5
1232	INFORMATIQUE	20				20	40	2	
<b>SOUS TOTAL UE - LJR -112</b>		<b>40</b>		<b>20</b>		<b>40</b>		<b>5</b>	
<b>TOTAL ENSEIGNEMENTS SEMESTRE 2</b>		<b>220</b>		<b>160</b>		<b>220</b>	<b>600h</b>	<b>30</b>	<b>30C</b>

**ANNEE DE LICENCE 2 (L2)**

<b>SEMESTRE 3</b>		<b>ENSEIGNANT</b>				<b>ETUDIANT</b>	<b>CHARGE DE TRAVAIL</b>		
		CM	TP	TD	SEM.	TPE	VHT	CREDIT	CREDITS
<b>UE – LJR -231 COMPETENCES PROFESSIONNELLES GENERALES</b>									
2311	COMMUNICATION SOCIALE	30		20		30	80	4	10
2312	E-CRM	20		20		20	60	3	
2313	LOGICIEL DE MONTAGE	20		20		20	60	3	
<i>SOUS TOTAL UE-- LJR -231</i>		<b>70</b>		<b>60</b>		<b>70</b>	<b>200</b>	<b>9</b>	
<b>UE – LJR -232 COMPETENCES PROFESSIONNELLES METIER</b>									
2321	PRATIQUE TELEVISUELLE	30		20		30	80	4	13
2322	PRESSE ECRITE	30		30		40	100	5	
2323	HISTOIRE DE LA PRESSE	30		20		30	80	4	
<i>SOUS TOTAL UE-- LJR -232</i>		<b>90</b>		<b>70</b>		<b>100</b>	<b>260</b>	<b>13</b>	
<b>UE – LJR -233 COURS COMPLEMENTAIRES</b>									
2331	ANGLAIS / FRANÇAIS	20		20		20	60	3	7
2332	INFORMATIQUE	30		20		30	80	4	
<i>SOUS TOTAL UE-- LJR 233</i>		<b>50</b>		<b>40</b>		<b>50</b>	<b>140</b>	<b>7</b>	
<b>TOTAL ENSEIGNEMENTS SEMESTRE 3</b>		<b>210</b>		<b>170</b>		<b>220</b>	<b>600h</b>	<b>30</b>	<b>30C</b>



SEMESTRE 4		ENSEIGNANT				ETUDIANT	CHARGE DE TRAVAIL		
		CM	TP	TD	SEM.	TPE	VHT	CREDIT	CREDITS
<b>UE – LJR -241 COMPETENCES PROFESSIONNELLES GENERALES</b>									
2411	MANAGEMENT DE LA FORCE DE VENTE	20		20		20	60	3	9
2412	COMMUNICATION D'ENTREPRISE	20		20		20	60	3	
2413	SOCIOLOGIE DES MEDIAS ET DE LA COMMUNICATION	20		20		20	60	3	
<b>SOUS TOTAL UE – LJR -241</b>		<b>60</b>		<b>60</b>		<b>60</b>	<b>180</b>	<b>9</b>	
<b>UE – LJR -242 COMPETENCES PROFESSIONNELLES METIER</b>									
2421	JOURNALISME SATIRIQUE	30		20		30	80	4	11
2422	PRATIQUE RADIO	20		20		20	60	3	
2423	ARRET SUR IMAGE	30		20		30	80	4	
<b>SOUS TOTAL UE – LJR -242</b>		<b>80</b>		<b>60</b>		<b>80</b>	<b>220</b>	<b>11</b>	
<b>UE – LJR -243 COURS COMPLEMENTAIRES</b>									
2431	MARKETING OPERATIONNEL	20				20	40	2	10
2432	LOGICIEL DE MONTAGE	20				20	40	2	
<b>SOUS TOTAL UE – LJR -243</b>		<b>100</b>				<b>100</b>	<b>200</b>	<b>10</b>	
<b>TOTAL ENSEIGNEMENTS SEMESTRE 4</b>		<b>240</b>		<b>120</b>		<b>240</b>	<b>600h</b>	<b>30</b>	<b>30C</b>

**ANNEE DE LICENCE 3 (L3)**

<b>SEMESTRE 5</b>		<b>ENSEIGNANT</b>				<b>ETUDIANT</b>	<b>CHARGE DE TRAVAIL</b>		
		CM	TP	TD	SEM.	TPE	VHT	CREDIT	CREDITS
<b>UE – LJR -351 COMPETENCES PROFESSIONNELLES GENERALES</b>									
<b>3511</b>	MANAGEMENT DE L'AUDIOVISUEL	30		20		30	80	4	10
<b>3512</b>	COMMUNICATION DES ENTREPRISES	20		20		20	60	3	
<b>3513</b>	COMMUNICATION POLITIQUE	20		20		20	60	3	
<b>SOUS TOTAL UE – LJR -351</b>		<b>70</b>		<b>60</b>		<b>70</b>	<b>200</b>	<b>10</b>	
<b>UE – LJR -351 COMPETENCES PROFESSIONNELLES METIER</b>									
<b>3521</b>	JOURNALISME D'INVESTIGATION	30		20		30	80	4	13
<b>3522</b>	JOURNALISME SPORTIF	30		30		40	100	5	
<b>3523</b>	TECHNIQUES D'INTERVIEW	30		20		30	80	4	
<b>SOUS TOTAL UE – LJR -352</b>		<b>90</b>		<b>70</b>		<b>100</b>	<b>260</b>	<b>13</b>	
<b>UE – LJR -351 COURS COMPLEMENTAIRES</b>									
<b>3531</b>	METHODOLOGIE DE RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES	30		20		30	80	4	7
<b>3532</b>	ARRET SUR IMAGE	20		20		20	60	3	
<b>SOUS TOTAL UE – LJR -353</b>		<b>50</b>		<b>40</b>		<b>50</b>	<b>140</b>	<b>7</b>	
<b>TOTAL ENSEIGNEMENTS SEMESTRE 5</b>		<b>210</b>		<b>170</b>		<b>220</b>	<b>600h</b>	<b>30</b>	<b>30C</b>

SEMESTRE 6		ENSEIGNANT				ETUDIANT	CHARGE DE TRAVAIL		
		CM	TP	TD	SEM.	TPE	VHT	CREDIT	CREDITS
<b>UE – LJR -361 COMPETENCES PROFESSIONNELLES GENERALES</b>									
3611	THEORIE DES SONDAGES	30		20		30	80	4	10
3612	MONTAGE VIDEO	20		20		20	60	3	
3613	COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE	20		20		20	60	3	
<b>SOUS TOTAL UE – LJR -361</b>		<b>70</b>		<b>60</b>		<b>70</b>	<b>200</b>	<b>10</b>	
<b>UE – LJR -362 COMPETENCES PROFESSIONNELLES METIER</b>									
3621	JOURNALISME SPORTIF	20		20		20	60	3	12
3622	JOURNALISME ECONOMIQUE	20		20		20	60	3	
3624	MEDIAS ET ELECTIONS	20		20		20	60	3	
3623	PRESENTATION JT	20		20		20	60	3	
<b>SOUS TOTAL UE – LJR -362</b>		<b>80</b>		<b>80</b>		<b>80</b>	<b>240</b>	<b>14</b>	
<b>UE – LJR -363 STAGES / MEMOIRE</b>									
3631						100	100	5	8
3632						60	60	3	
<b>SOUS TOTAL UE – LJR -363</b>						<b>160</b>	<b>160</b>	<b>8</b>	
<b>TOTAL ENSEIGNEMENTS SEMESTRE 6</b>		<b>180</b>		<b>80</b>		<b>340</b>	<b>600h</b>	<b>30</b>	<b>30C</b>